

# L'institut Cadenelle valorise la voie de l'apprentissage

**D**ans le cadre de la réforme des formations professionnelles en apprentissage, la possibilité offerte à tout établissement d'ouvrir son propre CFA a conduit l'Institut Cadenelle à partir du 15 mai à développer le sien. Pour le lycée polyvalent et centre de formation, « le dépôt des statuts va s'effectuer, il sera effectif à partir de septembre 2019. Nous allons démarrer avec 3 types de formation. Le premier, DSCG (Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion) existe déjà au niveau Master en formation initiale et en alternance et prépare au futur diplôme d'expert comptable. Il sera désormais accessible par l'apprentissage pour une quinzaine de personnes » développe Romain Birot directeur général de l'Institut Cadenelle. Un Bac pro hôtellerie Restauration spécialité Cuisine et Service en restauration sera également dispensé. « Cette formation proposée dans notre établissement est en tension du point de vue du recrutement. Cette ouverture à l'apprentissage favorise une mixité des publics et des parcours pour répondre à des profils adaptés à cette voie ainsi qu'aux nécessités d'emploi sur le territoire. Nous sommes sollicités presque au quotidien sur ces besoins ». La troisième porte sur le BTSNDRC

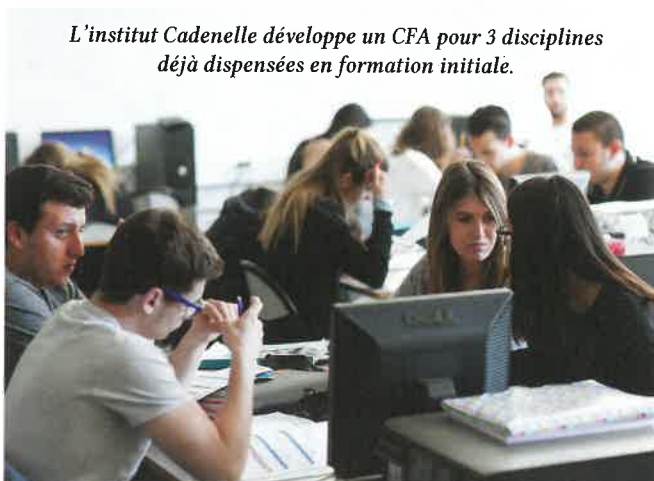


L'Institut Cadenelle se lance dans la voie de l'apprentissage.

(Négociation Digitalisation de la Relation Client) pour lequel les attentes du marché de l'emploi peuvent s'avérer pertinentes. « Cela concerne les techniciens supérieurs de la digitalisation, gestion de plateformes numériques dans les secteurs du commerce, de la banque et de l'assurance » reprend le directeur.

Pour l'Institut Cadenelle, initier un CFA incite à décliner des statuts différents, « pour l'heure uniquement sur des compétences maîtrisées ». Déjà positionnés sur 6 BTS, l'institut renforce sa relation avec les entreprises, notamment autour de la recherche de stages. Avec la perspective de développer des

formations à la carte en fonction des besoins des entreprises. « La réforme entérine ainsi une libéralisation du marché de la formation en apprentissage, ce qui va aller de pair avec une concurrence accrue entre CFA ».



L'institut Cadenelle développe un CFA pour 3 disciplines déjà dispensées en formation initiale.

